

Comment financer vos projets grâce aux fond européens – L'Europe s'engage en France !

Intervention Garantie jeunes et initiative pour l'emploi des jeunes – Session plénière de Juillet 2016

“Emploi des jeunes: assez des grandes déclarations, passez aux actes !”

“C'est le chien qui se mord la queue ! D'un côté, les États demandent plus de fonds à l'Union européenne, de l'autre, ils ne versent pas leur contribution financière. Ce n'est pas sérieux, ils mettent l'Europe à sec ! Même le programme Erasmus, l'une des plus belles réussites de l'Europe, est menacé” a déclaré Elisabeth Morin-Chartier, Questeur, Députée européenne UMP-PPE, Rapporteur permanent sur le Fonds Social

Européen, à la suite du sommet européen de Milan consacré à l'emploi et notamment à l'emploi des jeunes.

“La situation est intenable. Nous avons voté les fonds pour lutter contre le chômage des jeunes avec la “Garantie pour la jeunesse” et l’”Initiative pour l’emploi des jeunes”. Les dispositifs existent, il est temps de passer à l’action. Alors pourquoi tant de lenteur et de complexité? La balle est dans le camp des Chefs d’État et de gouvernement!” a indiqué l’eurodéputée.

“Dire que l’emploi des jeunes est une priorité, ça s’appelle de la communication. Les Chefs d’État et de gouvernement doivent arrêter les grandes déclarations. Retrouvez-vous les manches! Passez donc aux actes! Mettez en place les projets pour lutter effectivement contre le chômage des jeunes”, a conclu Elisabeth Morin-Chartier.

Emploi : l’Europe doit passer à l’offensive

Mieux utiliser le capital humain pour retrouver le chemin du plein emploi

Depuis 2008, L’Europe vit au rythme de crises successives financière et économique; désormais, elle s’enfonce dans une crise sociale avec 10,9% de citoyens sans emploi dans les 27 États membres dont 23,5% de chômeurs de moins de 25 ans.

Cette crise sociale est d’autant plus dangereuse qu’elle est amplifiée par le repli sur soi des États membres et qu’elle entraîne un rejet du projet européen par les citoyens qui pensent que l’Europe n’est pas au rendez-vous.

Pourtant les Européens attendent beaucoup de l'Europe pour régler leurs problèmes et résoudre les difficultés d'emploi auxquels ils sont confrontés; mais pour cela, l'Europe a besoin de plus de coordination des politiques d'emploi, fiscales et sociales, et de moyens financiers que les États membres sont peu enclins à lui concéder.

L'efficacité européenne est à ce prix

L'assainissement des budgets des États membres a largement occulté la crise sociale qui s'est nourrie de la conjugaison des crises économiques; si les politiques de l'emploi restent nationales, aujourd'hui il est inconcevable de nier la réalité européenne du chômage. L'Europe doit être à l'offensive sur l'Emploi. L'Europe ne peut pas laisser plus longtemps cette situation durer.

Malgré les difficultés conjoncturelles et les crises qui s'enchevêtrent, les perspectives de l'emploi en Europe ne sont pas sombres à l'horizon 2020 :

- Les prévisions de demande et d'offre de compétences font état d'un gain net de 7 millions d'emplois.
- 73 millions d'emplois seront à renouveler pour remplacer les départs en retraite des classes d'âge nombreuses de l'après-guerre et les changements d'emplois liés à la reprise économique.
- Les études sur l'évolution des emplois d'ici 2020 montrent que : l'élévation du niveau global de qualification est nécessaire; le nombre d'emplois occupés par des personnes très qualifiées devrait augmenter de 15%; e nombre des emplois faiblement qualifiés diminuerait de 15%.

Pour restaurer la compétitivité de l'Europe dans l'économie mondiale, c'est donc une mise en mouvement général de toute la pyramide des emplois qu'il faut accompagner.

Ce mouvement ne peut se faire qu'au niveau européen, et pour cela, l'Europe dispose d'un outil politique exceptionnel: le Fonds Social Européen (FSE).

Il est temps que les États -et particulièrement la France- prennent conscience de son utilité et de son effet levier sur l'emploi.

La crise a mis en évidence l'importance du défi :

- Les restructurations économiques ont entraîné dans le chômage de nombreux travailleurs de secteurs en déclin qui ne possédaient pas les compétences requises pour intégrer les secteurs en expansion.
- À présent, les premiers signes de reprise économique vont de pair avec des difficultés à recruter du personnel hautement qualifié.
- La crise a entraîné des difficultés à entrer dans l'emploi pour les 18-25 ans, particulièrement dans le pays où les modèles de formation sont académiques (21% de jeunes chômeurs en moyenne en Europe, 25% en France, 56% en Espagne) alors que les pays qui ont développé l'apprentissage et l'alternance intègrent mieux les jeunes (exemple : l'Allemagne, l'Autriche et les Pays-Bas oscillent entre 8 et 10% de jeunes chômeurs).
- La crise a touché plus durement les femmes parce qu'elles étaient embauchées essentiellement sur des contrats à durée déterminée et des temps partiels.

L'Europe ne doit pas s'assoupir sur les lignes directrices pour l'emploi jusqu'en 2020 dont elle s'est dotée mais amplifier les objectifs qu'elle a fixés: accroître les qualifications de la main-d'œuvre pour être en mesure de répondre aux nouveaux besoins du marché du travail, promouvoir des emplois de qualité et l'éducation et la formation tout au long de la vie, mais également accroître la participation au marché du travail et diminuer le chômage structurel à

l'horizon 2020.

Nous avons besoin d'un vrai volontarisme politique des États au niveau européen ; c'est une ambition soutenue suivie d'effets qu'il nous faut pour les 500 millions d'européens qui attendent des actes et non des atermoiements. Pour 68% des Européens, l'emploi et la lutte contre le chômage sont une priorité.

Cette crise est l'occasion de réformer totalement notre système de formation et le monde du travail afin de répondre aux exigences nouvelles. Il faut porter l'action prioritairement sur la lutte contre le chômage des jeunes qui représente une perte financière annuelle d'environ 150 milliards d'euros pour l'économie européenne. Il faut encourager le travail des femmes alors qu'elles disposent d'un niveau de qualification aussi élevé – voire plus élevé- que celui des hommes, elles restent sous l'effet de la crise au bord de la route.

Trop de richesses humaines sont perdues pour l'Europe et viennent nourrir l'extrémisme politique aux prétendues solutions faciles et toutes faites.

Soutenir la jeunesse : le PPE aux commandes

Un jeune européen sur quatre est au chômage, et dans certains pays de l'Union européenne c'est même deux jeunes sur trois. Afin de réduire ces chiffres inquiétants, au sein de la Commission Emploi Affaires Sociales, en qualité de rapporteur permanent pour le FSE, j'ai porté l'idée de profiter de la nouvelle programmation 2014-2020 du Fonds social européen pour s'attaquer au problème et soutenir une initiative pour l'emploi des jeunes.

Le Parlement européen défend l'idée que l'initiative pour l'emploi des jeunes soit destinée aux 15-30 ans sans emploi, ou qui ne sont pas en formation ou en stage et qui vivent dans des zones où le taux de chômage des jeunes dépasse les 20%.

L'objectif est d'intensifier la garantie européenne pour la jeunesse qui vise à offrir un emploi, une formation ou un apprentissage aux jeunes qui sont au chômage depuis plus de quatre mois.

Notre pays, mauvais élève pour le chômage des jeunes, doit tirer profit de cette initiative et prendre conscience de l'importance des financements européens pour favoriser l'employabilité des jeunes: il faut susciter des projets de territoire en ce sens.

Promouvoir l'emploi et l'inclusion sociale

Le Fonds social européen est l'instrument qui permet à l'Union européenne de promouvoir le plein emploi, d'accroître la productivité et la qualité au travail, de renforcer la mobilité des travailleurs au sein de l'Europe, d'améliorer la formation et l'éducation ainsi que de mettre en avant l'inclusion sociale : 84 milliards d'euros devraient être consacrés au FSE pour la période 2014-2020. (sur la période qui se termine 2007-2013, la France a bénéficié de près de 5 milliards d'euros).

Le vœu d'avoir 75 % de la population âgée de 20 à 64 ans au travail ne peut se réaliser qu'en conjuguant de nouvelles formes de formation ancrées dans l'entreprise (alternance et apprentissage) et de formation tout au long de la vie pour une adaptation constante de la main d'œuvre aux nouveaux besoins.

Les propositions européennes :

- améliorer le niveau d'éducation par la réduction du taux d'abandon scolaire à 10 % au plus et par l'accroissement du nombre des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'une qualification ;
- investir dans les systèmes d'éducation et de formation, anticiper les besoins de compétences et de qualifications, disposer de services de mise en adéquation de l'offre et de la

demande et d'orientation ;

- augmenter le potentiel de mobilité au sein de l'Union européenne ;

- améliorer l'articulation des filières d'enseignement avec le monde de l'entreprise, favoriser l'apprentissage tout au long de la vie, promouvoir la formation, développer les compétences et valoriser l'expérience des travailleurs hautement qualifiés ;

- favoriser les transitions entre phases de travail et d'éducation ou de formation, par des parcours d'éducation et de formation plus flexibles notamment grâce à la modularisation des programmes d'éducation et de formation et en favorisant la validation des acquis de l'expérience qui prenne en compte la richesse d'un parcours professionnel et personnel ;

- fournir aux travailleurs les moins qualifiés et en situation de fragilité un suivi individualisé de carrière ainsi que des programmes de formation et d'acquisition d'expérience professionnelle bien ciblés et adaptés ;

- accorder une priorité particulière à l'amélioration des compétences des travailleurs âgés, particulièrement vulnérables en cas de restructuration économique ; à la requalification des parents revenant au travail après une période de prise en charge d'un membre de la famille ;

- renforcer la flexicurité et affermir sa concrétisation dans les Etats membre en développant le dialogue avec les partenaires sociaux.

- Mettre en place et renforcer les **outils de conciliation de la vie familiale et professionnelle** pour donner plus de souplesse à l'emploi des femmes.